

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE LE GROUPE MENIX DANS LA CESSION DE GLOBAL D À NAXICAP PARTNERS

Private Equity | 19/11/24 | Grégoire Desrousseaux Virginie Devos Philippe Lorentz Maxime Legourd
Pierre-Olivier Ally Audrey Thomas Albane Shehabi Etienne Mathey Elie Bétard Diane Reboursier



SCIENCES DE LA VIE & SANTÉ

Le cabinet d'avocats August Debouzy a conseillé le groupe Menix, un des leaders français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires, dans le cadre de la vente de Global D. Cette filiale du groupe Menix spécialisée dans l'implantologie dentaire et chirurgie maxillo-faciale a été cédée à Naxicap Partners.

Cette opération permettra à Naxicap Partners et aux dirigeants de Global D de viser un développement important sur les cinq prochaines années, avec l'activation des leviers suivants : le déploiement d'une stratégie de buy-and-build ambitieuse en France et à l'international ; la poursuite des projets industriels initiés par les dirigeants, avec objectif à la fois d'améliorer la rentabilité du groupe et la gestion des stocks ; la commercialisation de nouvelles gammes de produits et de services ; l'élargissement du réseau de distributeurs dans de nouvelles géographies ; et la mise en place de partenariats commerciaux dans les solutions digitales.

L'équipe d'August Debouzy, sous la direction d'Étienne Mathey (Associé), comprenait Maxime Legourd (Avocat senior), Audrey Thomas (Avocat senior) et Albane Shehabi (Avocat) pour les aspects Corporate. Sur les aspects fiscaux, l'équipe était composée de Philippe Lorentz (Associé) et d'Elie Betard (Counsel). Pour les questions de droit social, Virginie Devos (Associée) et Diane Reboursier (Counsel) sont intervenues. Enfin, Grégoire Desrousseaux (Associé) et Pierre-Olivier Ally (Counsel) ont pris en charge les aspects IP/IT.
